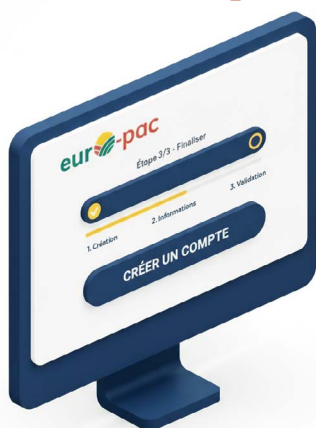


#06

COMMENT CRÉER PLUSIEURS COMPTES EURO-PAC POUR UNE MÊME STRUCTURE ?

eur-pac



ÉTAPE 1

CRÉER LE COMPTE PRINCIPAL

Le représentant légal ou la personne habilitée à engager la structure crée un compte sur EURO-PAC. Ce compte sera le compte principal.



Voir Tuto #05 « **Comment créer un compte EURO-PAC** » avec les étapes détaillées.

Je valide cette étape

ÉTAPE 2

AJOUTER D'AUTRES COMPTES À LA STRUCTURE

Depuis l'onglet « **Contacts** » 1 de la fiche tiers du compte principal, le représentant légal peut rattacher plusieurs comptes à celui qu'il a créé.



Seuls les **mails nominatifs** sont autorisés.
Exemple : *prenom.nom@entreprise.com*

Exemples :

- M. X directeur de l'entreprise Gwadapac souhaite que son collaborateur M.Y dépose un dossier pour son entreprise : **M. X crée son compte principal**, puis **ajoute M.Y comme contact dans sa fiche tiers** sur EURO-PAC.
- M. X président de la structure publique Gwadapac souhaite que ses directeurs M.Y et M. Z puissent déposer des dossiers pour sa structure : **M. X crée son compte principal**, puis **ajoute M.Y et M. Z comme contacts dans sa fiche tiers** sur EURO-PAC.

... Étape 3 ►

ÉTAPE 3

DÉFINIR LES DROITS D'UN COMPTE ASSOCIÉ

Une fois le compte ajouté, en cliquant sur la clé à côté du nom **1**, le **représentant légal** ou la **personne habilitée à engager** la structure définit « **les droits** » de ce compte associé **2** et le valide **3**.

Je valide cette étape

ÉTAPE 4

ACTIVATION DU COMPTE ASSOCIÉ

Après validation, le compte associé reçoit un mail de confirmation avec un lien d'activation sur lequel il doit cliquer pour finaliser la création de son compte.



Le compte **ne sera pas créé** si le **collaborateur ne finalise pas la procédure** à partir du mail reçu.



Le **représentant légal** ou la **personne habilitée à engager** la structure peut associer plusieurs comptes en modulant les droits de ces comptes.

Vous avez créé plusieurs comptes EURO-PAC pour une même structure.

ASSISTANCE EURO-PAC

- ▶ Pour toute question sur le portail EURO-PAC, contactez le référent technique : **0690 76 16 51**